

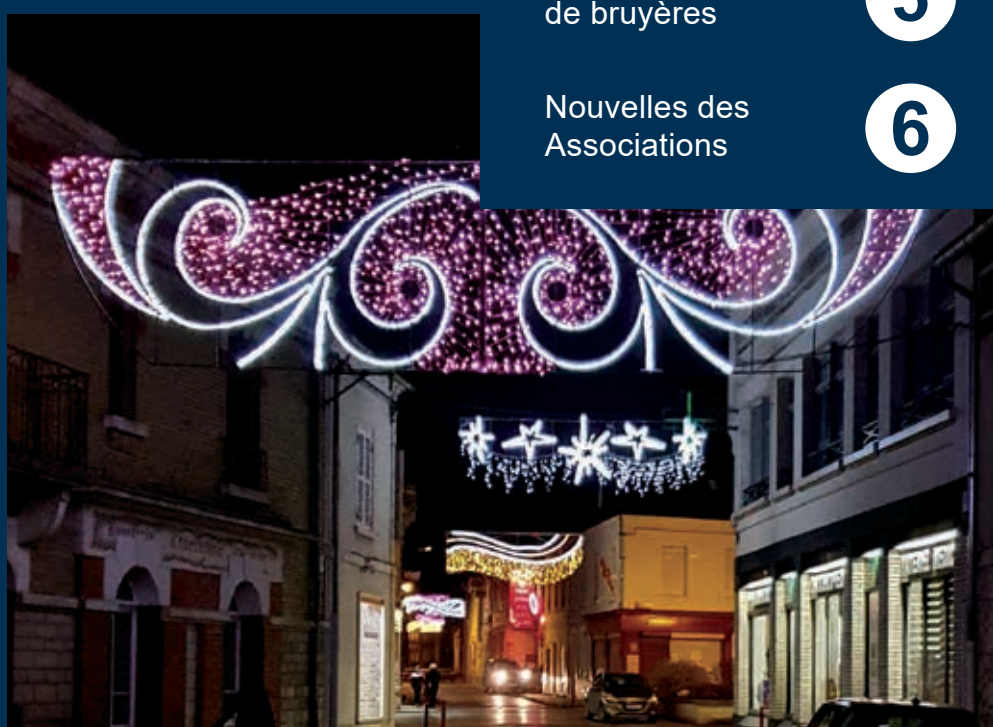
# Ville de BRUYÈRES

**BULLETIN  
MUNICIPAL**

# ET MONTBÉRAULT

.....

Édition 2020-3



## EN BREF :

Infos du village

1

Covid-19...(suite)

2

Les travaux récents  
et à venir

3

Les aides à  
l'urbanisme

4

Histoire: La charte  
de bruyères

5

Nouvelles des  
Associations

6

***Tout sur votre ville***

**BRUYÈRES-ET-MONTBÉRAULT**



## MOT DU M A I R E

---

2020, une année bien singulière qui arrive à son terme. L'année avait débuté dans le respect des traditions. Janvier, sans surprise, a vu

défiler les cérémonies des vœux et moult galettes des rois. Pourtant, les médias commençaient à nous informer d'une maladie apparue en Chine et qui allait s'étendre au reste du monde.

Au cours du mois de février, les informations devenaient plus alarmantes. Cet ennemi invisible gagnait du terrain. La mondialisation de nos relations était un vecteur de choix pour la COVID 19.

Les élections municipales ont été maintenues avec des consignes sanitaires drastiques. Ce dimanche d'élections était le dernier dimanche de liberté. Dès le 17 mars, la France était à l'arrêt jusqu'au mois de mai. Durant cette période j'ai reçu autant de témoignages de solidarité désintéressée que de manœuvres mercantiles ou pire de délations anonymes. C'est toujours dans ces périodes de grande tension que la nature humaine révèle ce qu'elle a de meilleur et malheureusement ce qu'elle a de pire.

Depuis, au gré des annonces, nous tentons de nous habituer à vivre avec le risque sanitaire ; c'est une nécessité tant que le monde médical ne nous apportera pas de réponse satisfaisante.

D'autres risques nous menacent et nous mettons moins d'ardeur à les combattre. C'est la violence gratuite qui blesse ou tue des innocents pour une remarque ou simplement par hasard, dont le seul tort était d'être là au mauvais moment. C'est la violence routière qui tue ou mutilé par un non respect des règles de la circulation. C'est la violence intra familiale qui reste souvent étouffée au sein des foyers et que seul un drame mettra au grand jour. C'est la violence au nom d'idéologies multiples et variées qui entraîne des « adeptes » à commettre des actes barbares.

Notre société est malade de toutes ces violences et je crains que le remède soit loin d'être trouvé. Nous détenons tous une infime partie du remède, je vous laisse méditer cette phrase attribuée à Albert Einstein « Le monde est dangereux à vivre ! Non pas tant à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire. ».

Nous avons la chance de vivre dans un cadre privilégié, soyons attentifs les uns aux autres, cultivons le bien vivre ensemble.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente pour l'année à venir mes vœux les plus sincères.

**Marie-Pierre TOKARSKI**

*Eu égard à l'état sanitaire, il n'y aura pas de cérémonie des vœux.*



Les comptes rendus complets sont consultables à l'affichage dans le hall de la mairie et sur le site de la commune.

## SÉANCE DU 06 OCTOBRE 2020

- ▶ 2020-28 EXTENSION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC A L'AIRE DE COVOITURAGE
- ▶ 2020-29 DEMANDE DE FINANCEMENT DE FORMATION AUXILIAIRE DE BIBLIOTHEQUE
- ▶ 2020-30 NOUVELLES ADHESIONS AU SIDEN-SIAN
- ▶ 2020-31 ACQUISITION D'UN LOCAL PROFESSIONNEL RUE DE LA FONTAINE MINERALE
- ▶ 2020-32 VENTE D'UN IMMEUBLE SITUE 15 RUE DES TISSERANDS
- ▶ 2020-33 SUBVENTION A L'ASSOCIATION BRUYERES CULTURE
- ▶ 2020-34 SUBVENTION A L'ASSOCIATION BRUYERES LOISIRS
- ▶ 2020-35 SUBVENTION A L'AMICALE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS
- ▶ 2020-36 SUBVENTION A L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS
- ▶ 2020-37 SUBVENTION A L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)
- ▶ 2020-38 DESIGNATION DES REPRESENTANTS A LA CLECT
- ▶ 2020-39 DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS





## Épisode épidémie COVID-19 .... suite....

Depuis le dé-confinement... puis le couvre-feu... puis le re-confinement nous vivons des instants difficiles, il est important de contribuer, chacun de nous, pour que ces épisodes durent le moins longtemps possible, c'est au prix de cette vigilance permanente que nous sortirons plus rapidement de cette crise sanitaire. Toutes les professions, notamment les commerces, sont lourdement impactées par ces dispositions « restrictives » ; elles attendent impatiemment la reprise et nous nous devons de les aider pour que notre village reste attractif et vivant.

La municipalité, avec le concours et l'appui du corps médical et soignant, a organisé deux sessions de dépistage par les tests antigéniques, le 5 et 18 décembre à la salle des fêtes.

### CONSERVER LE RÉFLEXE DES GESTES BARRIÈRES

## CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver  
très régulièrement  
les mains**



**Tousser  
ou éternuer  
dans son coude**



**Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter**



**Porter un masque  
chirurgical jetable**

### Le port du masque est obligatoire.... Mais ....

Vous ne **DEVEZ** pas vous en débarrasser n'importe où  
!!! **Il existe des poubelles à cet effet**  
(photos prises dans les rues de Bruyères en 1 après-midi...)



### 19 SEPTEMBRE 2020 : MARCHÉ DES ÉLUS :

Sous l'égide des conseillers départementaux, Brigitte Fournier-Turquin et Thierry Delerot et de Benoît Buvry, Maire de Festieux quelques 230 personnes ont marché sur le territoire de la commune pour découvrir le Château, les bois de l'ONF et les équipements d'assainissement écologiques.



### 23 SEPTEMBRE 2020 : UN VOL DE CIGOGNES A FAIT ESCALE POUR LA NUIT SUR LES TOITS DE BRUYÈRES

C'est la seconde fois depuis quelques années que ces oiseaux migrateurs choisissent notre commune pour reprendre des forces sur la route des pays chauds.



### 15 OCTOBRE 2020 INSTALLATION D'UN NOUVEL ARTISAN

Au 50 rue porte de Laon,

Mr. M FRANCOIS, tapissier, restaure et/ou transforme tous types de meubles selon vos attentes. Vous pouvez le joindre : au 06 11 77 76 13 ou au 03 64 16 41 48

Spécialité en Reboilage de Meubles  
Vous garantis un travail de qualité

Devis Gratuit

Entretien Livraison à domicile

Rempaillage - Cannage  
Collage - Tapisserie de chaises  
Fauteuils / canapés tous styles

### NOVEMBRE 2020 BIENVENUE À MR. ET MD LEPREUX

Immobilisés dans leur activité foraine par le confinement, ceux-ci ont ouvert un commerce « American Burger » rue de la Fontaine Minérale pour la saison hivernale.

- Ouverture du Mercredi au Dimanche
- de 12h à 14h et de 18h à 21h.



### 23 NOVEMBRE 2020 LA STATION SERVICE TOTAL RUE PORTE DE LAON PASSE EN MODE 24/24

Le Garage PETETIN nous informe de la rénovation du système de distribution du carburant de son établissement :

- un pompiste sera toujours présent du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h pour vous servir.
- en dehors de ces horaires, les pompes seront disponibles en self-service 24h/24.





## Mouvements dans les cabinets infirmiers (départs en retraite)



3 rue Porte de Laon :  
 Md. **Létitia VANOPBROUCQ** remplace Md.  
 Monique Marie MALLEVRE  
 Vous pouvez la joindre au 07 67 06 09 65

7bis rue de la Fontaine Minérale :  
 Md. **Astrid MARNEF** remplace Md.  
 Véronique CHEDEVILLE  
 Vous pouvez la joindre au 06 29 90 46 26

2 services d'aides à domicile basés à Bruyères et Montbérault sont à votre disposition

## FAMILY SERVICES +

**FAMILY SERVICES +**  
 Des services pour toute la famille  
 Votre **entreprise d'AIDE À DOMICILE** sur Bruyères et Montbérault et ses environs depuis **7 ANS**  
**UN INTERVENANT UNIQUE POUR CHAQUE CLIENT**

- Ménage
- Repassage
- Courses
- Cuisine
- Aide administrative
- Garde d'enfants de + de 3 ans

50 Porte de Laon à Bruyères et Montbérault  
 Appelez au **06 21 71 49 10** pour un devis gratuit

**AVANTAGE FISCAL 50% REDUCTION OU CRÉDIT D'IMPÔTS**

## ADMR

**ADMR**  
 pour tous, toute la vie, partout  
 de Monthenault et environs  
**03 23 24 01 23**

L'association d'**AIDE A DOMICILE ADMR de Monthenault et environs**, basée à Bruyères et Montbérault, vous propose ses **services**.  
**Partage de repas à domicile**  
 Vous pouvez la joindre par téléphone du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Aides humaines  
 Entretien du logement  
 Entretien du linge  
 Livraison de repas  
 Aide administrative  
 Téléassistance  
 Garde d'enfants de + de 3 ans

Bénéficiez de **50 %** Réduction ou crédit d'impôts

**REPAS À DOMICILE**


La Communauté d'Agglomération du Pays Laonnais nous communique de nouvelles dispositions pour la navette TAD :

**ZONE 1**

**ARRIVÉE À LAON :**  
LE JEUDI 10H10  
LE SAMEDI 14H10

**DÉPART DE LAON :**  
LE JEUDI 12H00  
LE SAMEDI 18H20

**TARIF**  
**1,50€**  
LE TRAJET PAR PERSONNE



Le service de **Transport À la Demande** est assuré avec un véhicule 9 places équipé pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Elles peuvent être prises en charge à leur domicile ou au plus proche de leur domicile selon les conditions d'accès.

Lors de la réservation au plus tard à 16h00 la veille du déplacement au **03 23 79 07 59** précisez si le déplacement sera spécifique (PMR, Transport d'un animal, d'un enfant nécessitant un réhausseur...)

Présentez-vous au point d'arrêt au minimum 5 minutes avant l'heure de prise en charge.

Le titre de transport est en vente directement auprès du conducteur au prix de 1,50€ le trajet avec correspondance sur le réseau des Transports Urbains de Laon.

Règlement complet consultable sur : [www.tul-laon.fr/tad](http://www.tul-laon.fr/tad)

**VOS DESTINATIONS**

**À LAON**

- Gare
- Gras-Brancourt
- Piscine-Patinoire
- Zone commerciale Romanette
- Hôtel de ville
- Hôpital

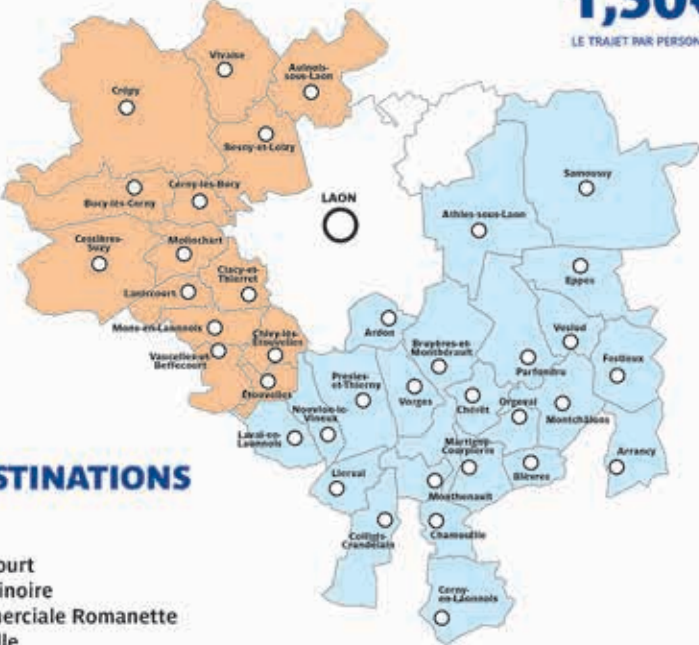
**À CHAMBRY**

- Zone commerciale Descartes

**ZONE 2**

**ARRIVÉE À LAON :**  
LE JEUDI 8H50  
LE SAMEDI 12H50

**DÉPART DE LAON :**  
LE JEUDI 10H30  
LE SAMEDI 17H00



Pour vos achats, vos rendez-vous, vos loisirs... le nouveau **Transport À la Demande** proposé par la **Communauté d'Agglomération du Pays de Laon** vous permet dès janvier 2021 d'aller à Laon le jeudi ou le samedi\* pour 1,50 € et ce, à partir de 12 ans !

Le territoire de la CAPL est désormais divisé en 2 zones avec leurs propres horaires de desserte chacune.

Réservez votre trajet pour Laon ou pour une autre commune de votre zone en appelant les Transports Urbains de Laon au :

**03 23 79 07 59**

**jusque 16h00 la veille** de votre déplacement. Lors de votre réservation, indiquez votre commune de départ et votre arrêt de destination. Liste des nouveaux arrêts à Laon et Chambry et les 2 zones ci-contre.

**Au maximum à 18h00 la veille du déplacement**, un agent TUL vous confirmera l'heure de prise en charge calculée en fonction des trajets réservés. L'heure d'arrivée à Laon est toujours identique : **8h50 ou 10h10 le jeudi** pour le dernier point d'arrêt et **12h50 ou 14h10 le samedi**.

**Profitez de la correspondance gratuite sur toutes les lignes du réseau TUL avec votre ticket de T.A.D. !**

\*Sauf jours fériés





### 04 OCTOBRE 2020 : COMMÉMORATION DE LA MORT DU GÉNÉRAL THÉREMIN D'HAME

En partenariat avec le Souvenir Français : Le 4 Octobre, une grande émotion régnait au cimetière de notre Commune, devant le carré familial THÉREMIN d'HAME.

Le Souvenir Français avait œuvré avec les responsables communaux afin de rénover ce lieu de mémoire quelque peu oublié depuis plusieurs décennies.

Le Général THÉREMIN D'HAME est mort pour la France le 4 Octobre 1870 après l'explosion de la citadelle à Laon (voir le bulletin municipal du mois de Septembre 2020).

Plusieurs allocutions, dont celle du Colonel de VILLÈLE qui a lu une lettre de la fille des époux THÉREMIN d'HAME, écrite lors du décès de sa Maman inhumée ici auprès de son mari, ont précédé la minute de recueillement et les sonneries réglementaires.

Par ailleurs, les descendants du Général ont fait don à la ville d'un portrait aquarelle de celui-ci ainsi que quelques photos des éléments de l'uniforme que portait le général le jour de l'explosion.



### 11 NOVEMBRE 2020 : COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

La commémoration de l'armistice mettant un terme à la Première Guerre Mondiale s'est déroulée en présence des représentants de la Municipalité, des Associations d'Anciens Combattants, de la Bruyéroise et de quelques Bruyérois dans la plus grande simplicité et dans le respect des distanciations physiques imposées par les règlements sanitaires en vigueur.







### Financement du projet

Participation de l'État (Dotation d'équipement des territoires ruraux) : 45%  
Participation du Département (API) : 20%



## CREATION D'UNE AIRE DE COVOITURAGE

Après la consolidation du mur des remparts par l'entreprise Felzinger (reprise des fondations et création de 2 contreforts), le parking de l'aire de covoiturage Rue Porte de Reims est en voie d'achèvement.

Ce parking est constitué de 27 places de stationnement dont 1 place réservée pour les personnes à mobilité réduite et 2 places réservées à la recharge de véhicules électriques ou hybrides. La signalisation sera mise en place courant décembre ainsi que l'implantation des arbustes (hydrangeas, rhododendrons, ceretosigma, rosiers, haie de charmille et un liquidambar).

La borne de rechargement pour les véhicules électriques sera mise en place courant décembre de même que le candélabre équipé de LED et de détecteur de mouvement sur le terre-plein central.

L'engazonnement des espaces verts sera effectué au printemps 2021. Le parking qui devrait permettre de libérer des places sur celui de la place du Général de Gaulle sera réservé exclusivement aux voitures particulières.

Les conséquences de ce nouvel équipement : la municipalité organise avec la commission « Cadre de Vie » une réflexion sur l'évolution du stationnement et de la circulation dans le centre du village : tous les avis constructifs et argumentés sur ce sujet sont attendus et seront les bienvenus de la part des Bruyérois.



## RÉNOVATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Les travaux d'isolation de l'école maternelle sont désormais terminés et nos petits bambins peuvent profiter d'un établissement bien plus chaud et accueillant, aussi bien à l'extérieur que dans les classes.



### Financement du projet :

Participation de l'État (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) : 70%



## Le Dalot du Polton

Cet ouvrage, sis Chemin de Breuil, a été consolidé sur les 2 murs de soutènement par l'entreprise Felzinger et avec la participation d'un riverain.

## Cimetière

Le carré des sépultures de la Famille Thérémin d'Hame a été restauré avec le concours des entreprises Fer et Bois, Felzinger et grâce à la participation de la famille et du Souvenir Français.



## Les travaux à venir

### Équipements divers

Certains mobiliers urbains (banc, barrières, plots, support vélos,) seront remplacés ou posés au cours du 1er trimestre 2021 ainsi que des distributeurs à sacs pour les déjections canines et un panneau d'affichage.

### Vidéo protection

En ce qui concerne ce projet, l'entreprise « lbs'On » a été retenue après une analyse de consultation des offres. Les travaux de câblage et la mise en place de 16 caméras devraient débuter fin 2020 et s'étaler sur 2 mois environ.

### Financement du projet

Participation de l'État (Dotation d'équipement des territoires ruraux) : 45%  
Participation du Département (API) : 20%

### Parc Municipal

La Municipalité prévoit le transfert de ses ateliers techniques en 2021. Une négociation est en cours pour le rachat des locaux de l'entreprise GUBBIOTTI.



## Évolution des réseaux

Sous l'égide de l'USEDA, Enedis renforce son réseau électrique sur la Zone d'Activité, cet équipement est nécessaire notamment pour l'alimentation de la Station d'épuration dont Noréade assure la mise en service.



Le projet d'enfouissement des réseaux électrique, éclairage public et de télécommunications de la rue de la Fontaine Minérale a été reporté par l'USEDA en 2021. La commune a souhaité que les 2 tranches de travaux prévues initialement, soient réalisées ensemble.



## FIBRE OPTIQUE

### DÉPLOIEMENT DES RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATION

► **Par fibre optique** Les travaux de déploiement du réseau de distribution sont désormais achevés dans la commune. Il reste à réaliser les travaux des écarts. Il appartient désormais à chaque abonné de prendre contact avec l'opérateur de son choix pour demander le raccordement à ce nouveau type de réseau, hautement performant. Les conditions d'accès et modalités financières peuvent varier selon la prestation attendue ou proposée et selon la complexité de l'installation, tout repose sur la négociation de fournisseur à utilisateur. Soyez bien vigilants sur les propositions contractuelles et les conditions d'installation de cette nouvelle technologie avant de vous engager, si la démarche est faite par entretien téléphonique, vous disposez éventuellement d'un droit de rétractation de huit jours.

### ► Par antenne cellulaire (téléphonie mobile)

L'opérateur FREE a débuté les travaux d'implantation de son antenne relais dans le Chemin du Bois Brûlé.

Par ailleurs, compte tenu de la mauvaise couverture de l'Opérateur Orange sur le territoire de la commune, celui-ci envisage de mettre en place une antenne dans le courant de l'année 2021 dans un terrain situé au-dessus du cimetière.



Il s'agit des dispositifs installés rue Porte de Laon et rue de la de la Fontaine Minérale. Une question nous a été posée sur l'absence de statistiques du radar de la rue de la Porte de Reims installé en 2012 à l'entrée du village. Celui-ci est d'une génération plus ancienne et ne permet pas la mémorisation des historiques de circulation.

La période de mesure est comprise entre le 1 juillet 2020 et le 25 novembre 2020, soit une amplitude de 5 mois.

**Rappel :** Ces appareils permettent le comptage de tout véhicule se déplaçant à plus de 15 km/h et la mesure de sa vitesse, dès lors qu'il est détecté et ceci dans les deux sens de circulation.

En synthèse, il y a peu de variation sur le trafic routier depuis la dernière période de mesure, sachant que l'on a plus roulé pendant ce second confinement.

Les plages de fréquentation maximale restent identiques (7h – 9h30 / 11h30-13h30 / 16h30-18h).



**Tableau récapitulatif :**

LIEU	SENS	TOTAL VÉHICULES	MOY. JOUR	% véh. < 50 km/h	Vitesse moy
Rue Porte de Laon	Sortant	158 300	1 077	91,94 %	39,6 km/h
	Entrant	174 581	1 188	89,12 %	41.3 km/h
Rue Fontaine Minérale	Sortant	201 832	1 373	65.86 %	47.3 km/h
	Entrant	218 231	1 485	84.58 %	42.9 km/h



## Assistante sociale

Les permanences de l'Assistante Sociale se tiennent les 1er et 3ème mardis de chaque mois à la salle des associations. Prendre rendez-vous par téléphone préalablement au 03.23.24.61.00.

## REGISTRE des PERSONNES VULNERABLES

Un registre recensant les personnes vulnérables et isolées est ouvert à la mairie, vous pouvez demander votre inscription dans celui-ci.

Celle-ci est facultative et nécessite de votre part une démarche volontaire.

Toute personne se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription au registre : personnes âgées, handicapées ou isolées.

Un tiers peut également se charger de l'inscription (parent, médecin traitant, service d'aide ou de soins à domicile).

Le secrétariat de Mairie est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

## INCIVILITES

Nous vous rappelons que les containers de la place des Leups sont EXCLUSIVEMENT réservés aux locataires des appartements du CIL, et ne sont pas accessibles aux autres habitants du Village, nous vous remercions en conséquence de déposer vos débris et autres objets hors d'usage en déchetterie. Tout abus constaté fera l'objet de verbalisation.



## NAISSANCES

CUVILLIER Léo-Paul Marc Alexandre.....	24 juillet 2020
LEFEBVRE Louis.....	13 septembre 2020
AL HOTTEH Zayd.....	19 septembre 2020
KLEIN LEROY Matyss Marcel Michel.....	15 octobre 2020

## MARIAGES

**La salle des mariages a été aménagée afin d'accueillir les familles dans le respect des règles sanitaires.**

NOULET Tony Georges Ferdinand	
▶CHALUREAU Charlotte Justine Marie.....	29 août 2020
FLAMANT Sébastien Pascal	
▶MEREAU Stéphanie Raymonde Rolande.....	5 septembre 2020
BAUDOUX Arnaud Vincent Thierry	
▶BERGER Alice Laure.....	12 septembre 2020
SELLIER Clément Benjamin	
▶SCHLUCK Amélie Sylvie Yvonne.....	17 octobre 2020



## DÉCÈS

GOSSET Jacqueline Clémence Eugénie veuve PILLOIS (89 ans).....	10 janvier 2020
LAMBRECHT Claude Joseph (66 ans).....	2 août 2020
DA SILVA BASTOS Maria Da Conceição épouse BEVIERE (50 ans).....	20 septembre 2020
LADEUX Marie-Thérèse Pierrette Henriette épouse GUBBIOTTI (90 ans) .....	11 novembre 2020
VENET Jean-Marie (64 ans).....	26 novembre 2020





**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT**  
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET  
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

## EN 4 CLICS

1

Ouvrez votre application "Play Store", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette



2

Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)


3

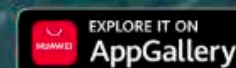


Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste

4

Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"  
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.



## BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".



### PanneauPocket

#### SE TENIR INFORMÉ AVEC PANNEAU POCKET

Vous êtes 150 à avoir chargé l'application et adhéré au système de notifications automatiques dès qu'une mise à jour est faite sur le site de la commune, et vous êtes environ 300 à consulter nos

messages d'information régulièrement.

Nous vous rappelons ci-dessous la procédure pour télécharger cette application dans votre smartphone :

#### CONTACTER LES SERVICES MUNICIPAUX

Le Secrétariat de Mairie vous accueille selon les horaires d'ouverture suivants :

**LUNDI.....de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00**

**MARDI.....de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00**

**MERCREDI....de 9h00 à 12h00**

**JEUDI.....de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00**

**VENDREDI.....de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00**

**SAMEDI.....permanence de 10h00 à 12h00**

Par téléphone : 03 23 24 74 77

Par mail : mairie.bruyeres@wanadoo.fr

Via le site officiel de la commune :

rubrique « contact »

<https://www.bruyeres-et-montberault.fr>

Vous souhaitez engager des travaux dans votre logement. Que vous soyez locataire ou propriétaire, des conseillers et des aides existent pour vous accompagner dans vos projets.

## DES EXEMPLES D'AIDES :

### MA PRIME RENOV

Lancée le 1er janvier 2020, MaPrimeRénov' est désormais ouverte à l'ensemble des propriétaires depuis le 1er octobre 2020, et ce quels que soient vos revenus, que vous occupiez votre logement ou que vous le mettiez en location.

MaPrimeRénov' permet de financer les travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique d'une maison individuelle ou d'un appartement en habitat collectif.

Les travaux doivent avoir été effectués par des entreprises labellisées RGE (Reconnues Garantées pour l'Environnement).

Consultez le site du gouvernement : <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-renovation-energetique>

### ACTION LOGEMENT :

Aides soumises à conditions, consultez le site : [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr)

**Jusqu'à 5000 €** pour adapter votre salle de bain si vous êtes âgés de plus de 60 ans et en perte d'autonomie.

**Jusqu'à 15.000 €** pour les travaux de rénovation énergétique de votre logement si vous êtes propriétaire bailleur.

**1000 €** pour vous aider à vous installer près de votre emploi.

**Agence:** 12 BD ROOSEVELT 02100 SAINT QUENTIN  
Accueil téléphonique : 03.60.15.10.10

Du lundi au vendredi de 9h à 17h30 Accueil physique

**lundi au vendredi:** 9h à 12h30 et 13h30 à 17h

# SOLiHA

## SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

L'association SOLIHA peut vous accompagner pour étudier votre projet. Ce réseau associatif se mobilise pour améliorer les conditions de logement.

Pour les propriétaires comme pour les locataires, SOLIHA propose différentes solutions, adaptées et durables, dans le but de créer des lieux de vie qui facilitent l'autonomie et le confort de chacun.

Dans le département de l'Aisne, SOLIHA est l'opérateur public en matière d'amélioration de l'habitat pour l'Anah (Agence nationale de l'habitat).







#### RECETTE DE TERROIR : LA GALETTE AU SUCRE ARDENNAISE

##### Ingrédients :

250 gr. de farine  
20 gr. de levure de boulanger  
125 gr. de beurre  
2 œufs  
4 morceaux de sucre

##### Garniture

25 gr. de beurre  
25 gr. de sucre semoule

##### Préparation :

Délayer la levure dans un peu d'eau tiède, y ajouter le sucre, Dans un saladier, mélanger la farine, les œufs entiers, et la préparation de la levure, Faire fondre le beurre, le laisser refroidir et le mélanger à la prépa-

ration, bien travailler la pâte pendant 10 minutes, puis laisser lever la boule de pâte dans un saladier recouvert d'un torchon pendant 1 heure.

Étaler la préparation dans une tourtière et faire lever à nouveau une heure supplémentaire, Préparer la garniture : disposer sur la pâte des noix de beurre et saupoudrer de sucre fin, Faire cuire au four à 200°C pendant 15 à 20 min. jusqu'à ce que la galette soit bien dorée,

**Vous n'avez plus qu'à vous régaler !!!**

#### ENTRETIEN DE LA MAISON... TRUCS ET ASTUCES DE GRAND-MÈRE :

##### Nettoyer des plaques et lèche frites de four très sales :

Voici que sonne l'heure de faire la vaisselle !! la plaque de cuisson du four est très sale et vous attend !! Entre les coulures de gratin ou de gâteau qui ont eu largement le temps de brûler et les projections de graisses lors de la cuisson du poulet, il va vous falloir le top du top des produits pour récupérer la saleté.

Pour bien nettoyer et décaper les plaques et lèche-frites très sales, pensez à assurer le nettoyage quand le four est encore un peu chaud après chaque utilisation, avec un peu de vinaigre, d'eau savonneuse, de la pierre d'argile ou du jus de citron.

##### Mais aussi avec ....

##### Gros sel et vinaigre blanc :

Dans un verre, mélangez la même quantité de gros sel et de vinaigre blanc. Puis utilisez une éponge imbibée de ce mélange pour frotter la plaque encore chaude. Ensuite laissez agir 15 bonnes minutes, avant de frotter et de rincer. Que ce soit sur un plat brûlé, le dos d'une casserole, ou des plaques de fours très sales, cette

astuce fait des miracles !!

##### Bicarbonate de soude :

Saupoudrez votre bicarbonate de soude sur la plaque encore tiède et frottez avec une éponge humide, cela va permettre de décoller les saletés grâce à son action abrasive. Il va également aider à éliminer les mauvaises odeurs de brûlé.

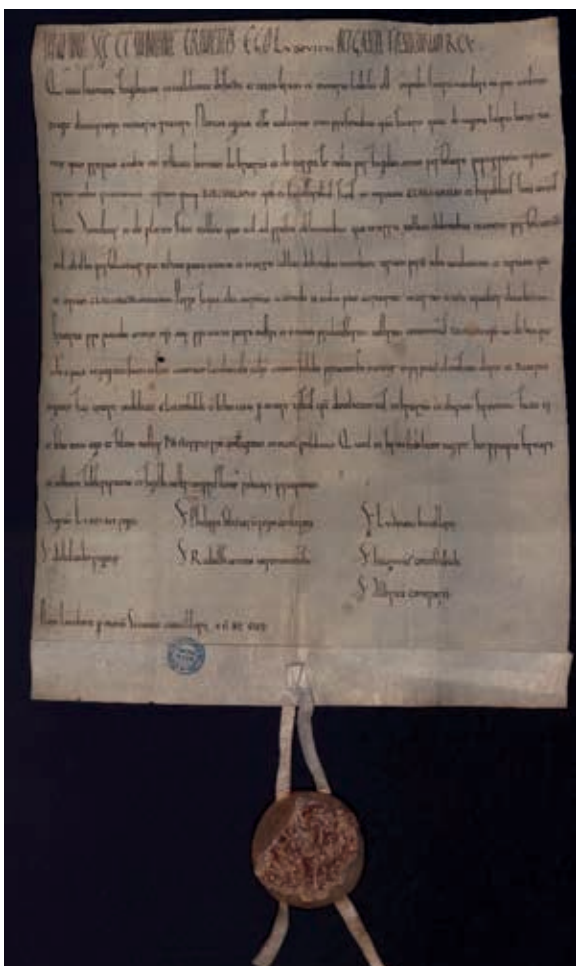
##### Savon noir :

Appliquez du savon noir pur sur la plaque encore chaude avec une éponge ou un chiffon humide. Puis frottez et rincez, vous pouvez également laisser agir toute la nuit.



## LA CHARTE COMMUNALE DE BRUYÈRES ÉTABLIE LE 20 AVRIL 1129

En ce premier quart du XII<sup>e</sup> siècle, Bruyères, ainsi que ses faubourgs de Vorges, Chérêt, Valbon et Cherequel, appartiennent à plusieurs seigneurs dont les plus importants sont le roi de France Louis VI le Gros, l'évêque de Laon Barthélemy de Jur (ou de Joux) et Clarembaud du Marché, le plus puissant laïc de Laon. Après des temps troublés liés aux prétentions des grands feudataires, au premier rang desquels le sire de Coucy Thomas de Marle, le Laonnois connaît une paix relative et une activité économique prospère du fait notamment de la culture de la vigne. En août 1128, Laon est de nouveau dotée d'une charte de paix qui se veut un compromis entre les différents pouvoirs de la ville et qui répond en partie aux exigences des bourgeois.



Le roi Louis VI octroie une charte communale moyennant une somme de 20 livres payable par les habitants de Bruyères et de Vorges, 20 avril 1129 (Arch. dép. Aisne, G 39).

Quelques mois plus tard, le 20 avril 1129, une telle charte est accordée à Bruyères et à ses faubourgs par le roi de France avec l'assentiment de son épouse Adélaïde, de son fils Philippe, de l'évêque de Laon, de Clarembaud du Marché et de quelques autres seigneurs. Une charte de paix, ou charte communale, est un acte juridique par lequel un seigneur accorde aux habitants d'une commune des droits et des privilèges. À la tête de cette commune se trouvent un maire et des jurés dont le nombre est inconnu. Dotés d'attributions mal identifiées, ils jouissent de prérogatives judiciaires définies dans la charte.

Si l'original de ce document est aujourd'hui perdu, on en connaît la teneur grâce à l'existence de copies. Composée de 33 articles (ou 27 selon le découpage) écrits en latin, la charte de paix de Bruyères est calquée sur celle de Laon, mais certains passages diffèrent. Elle précise tout d'abord le terroir sur lequel elle s'applique.

Plusieurs articles traitent ensuite de la justice. Aucun homme accusé de forfaiture, qu'il soit libre ou serf, ne peut être arrêté arbitrairement. Il doit l'être en présence de l'officier de justice. Certains délits comme les injures, bagarres, vols et crimes de sang sont abordés, et la peine à laquelle s'expose le contrevenant indiquée : amende, confiscation ou destruction des biens, bannissement, jugement de Dieu.

La charte énonce ensuite les franchises dont bénéficient les habitants ainsi que leurs obligations. Les hommes peuvent prendre épouse comme ils l'entendent, c'est l'abolition du fors-mariage, à la condition qu'ils ne les choisissent pas dans les familles seigneuriales. La suppression de la mainmorte permet aussi à chacun de préserver son patrimoine familial qui ne passe plus au seigneur en cas de décès.

Certains articles sont cependant spécifiques à Bruyères : les hommes de manses muables peuvent adhérer librement à la commune, ce qui provoque la venue de nombreuses personnes dans la paix de Bruyères, et la suppression de certains impôts, comme le tonlieu ou les

péages, favorise l'implantation d'un marché dans la commune. Par ailleurs, la préservation des droits des seigneurs n'ayant pas été reprise, les habitants jouissent de plus de liberté que les Laonnois.

L'octroi de cette charte est assujéti au paiement d'une redevance annuelle de 20 livres payable par tiers au roi, à l'évêque et à Clarembaud du Marché. Malgré son montant onéreux, les Bruyétois seront toujours reconnaissants au roi de leur avoir accordé cette charte plusieurs fois confirmée par la suite. Ces franchises ou privilèges seront abolis dans la nuit du 4 août 1789.

Jean-Pierre Allart  
Novembre 2020

1. Manse : unité familiale d'exploitation du sol cultivable.

2. Tonlieu : taxe sur la circulation des marchandises et sur les transactions.



## OPÉRATION BRIOCHES



Malgré la crise sanitaire liée à la COVID-19, l'opération « Brioches » au profit de L'APEI « les Papillons Blancs » a eu lieu les 9 et 10 octobre 2020 dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

9 membres du CCAS et 10 bénévoles ont contribué à la réussite de cette opération soit en tenant une permanence sur un stand, soit en passant chez les personnes.

Le résultat de la collecte s'est élevé à 1959,70 € pour 250 brioches proposées.

Déduction faite du coût de fabrication, la somme de 1497,20 € a été remise à l'APEI.

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé à cette opération.



## REPAS ET COLIS DE NOËL :

En raison de la crise sanitaire et du confinement, comme vous pouvez l'imaginer, le repas des anciens n'a pas pu être organisé, il en est de même pour le colis de Noël, ce que nous regrettons vivement.

Une réflexion a été menée afin de proposer aux personnes concernées de plus de 68 ans de bénéficier d'un bon d'achat de 30€ par personne à utiliser exclusivement chez un des commerçants Bruyérois. Bien évidemment cela ne remplacera pas le côté convivial de nos rencontres.

Le CCAS contribuera ainsi à la relance économique au profit du commerce local.



## BOURSE AUX JOUETS, AUX VÊTEMENTS D'ENFANTS ET ARTICLES DE PUÉRICULTURE :

Elle était prévue le 6 décembre 2020 au Fort de Bruyères, malheureusement la conjoncture et les restrictions liées à l'épidémie nous ont arrêtés dans l'organisation et cette manifestation n'a pu avoir lieu.

Face à la crise qui se poursuit, continuons à bien nous protéger et à protéger les autres. Dans l'attente de nous revoir, l'équipe du CCAS vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



Françoise Garnier, Vice Présidente du CCAS

## CLUB DU 3ÈME ÂGE

Les rencontres du Mardi avaient repris lors du dernier déconfinement avec beaucoup de plaisir pour les participants.... Elles ont dû être arrêtées en raison des restrictions sanitaires.

Nous espérons pouvoir reprendre ces rendez-vous au printemps dès que cela sera possible.

Dans cette attente, restez vigilants, prenez soin de vous.

Bonnes Fêtes de fin d'année.

Françoise Thorin, Animatrice du Club  
Françoise Garnier, Vice Présidente du CCAS



## Un grand merci à ceux qui passent le flambeau

Décidemment 2020 aura également marqué le comité des fêtes de notre village, d'abord pour les activités qui n'ont pu avoir lieu comme notre célèbre brocante. Mais aussi son équipe qui a connu des changements importants. Après le départ de Jocelyne et Francis Szychowski, Michel Lemaire, président, et Gérard Tokarski ont souhaité également passer le flambeau.

## Une nouvelle équipe

Lors de l'Assemblée générale une nouvelle équipe (voir encadré) a été nommée, avec Michel FRANCOIS comme président. Il a tout d'abord remercié Michel, Jocelyne, Francis et Gérard pour leur implication dans l'animation du village grâce à toute l'énergie et le temps qu'ils ont donné pour cela.

## Composition du Conseil d'Administration

Président : Michel FRANCOIS  
 Vice-président : Thierry URBAIN  
 Trésorière : Isabelle REYNAL  
 Secrétaire : Anne ANDRE  
 Anne Marie DELHAYE, Jacky MINEL, Jean Pierre MOUCHET, Sophie et Alain VASSEUR.

## Communiquer pour être plus proche de vous

### **Pour faciliter la communication entre le comité des fêtes et les Bruyérois nous avons mis en place :**

- ▶ un site internet : <https://sites.google.com/view/comitedesfetesbruyeres> , vous y trouverez toutes les manifestations de prévues pour le village, la présentation de ses membres et la possibilité de nous contacter.
- ▶ Une adresse mail : [jaimemonvillagebruyeres@gmail.com](mailto:jaimemonvillagebruyeres@gmail.com)
- ▶ Un logo ci-contre  
 Espérons que nous pourrons réaliser ce que nous avons programmé, en tout cas beaucoup d'énergie et d'envie s'expriment parmi l'équipe du comité et nous vous attendons nombreux aux manifestations.

*Le président Michel FRANCOIS*



## Ce qui nous anime

Le comité souhaite développer encore plus le lien entre les Bruyérois en proposant des manifestations conviviales tout au long de l'année et des moyens de communications pour favoriser les échanges d'informations sur son activité.

Malgré le contexte du confinement, le Noël des enfants est organisé sous un format respectueux des mesures de confinement le 12 décembre en même temps que le marché.

Pour l'année 2021 le comité a beaucoup d'idées et espère pouvoir les réaliser si le contexte sanitaire le permet. Le programme prévisionnel du premier semestre est le suivant :

- ▶Défilé du mardi gras où tous les Bruyérois seront invités à se déguiser et défiler dans la rue.
- ▶Brocante du 1er mai
- ▶Rallye pédestre en juin
- ▶Apéros dansants pendant l'été
- ▶Concours de pétanque du 14 juillet

Ce sont les priorités que nous nous sommes données, si vous avez des idées ou souhaitez vous y investir, nous serons heureux de vous y accueillir.

Il a été également décidé que le comité des fêtes continue d'organiser le cross des loups, qui malheureusement ne peut se tenir en 2021 pour les raisons que nous connaissons. C'est d'ailleurs pour cela aussi que nous ne pourrons organiser le thé dansant en début d'année.



## Les Sapeurs Pompiers de Bruyères et Montbérault

### NOUVELLES RECRUES :

Depuis le 1er octobre 2020, deux habitants de la commune ont intégré le Centre de Première Intervention. Charles CARLIER et Kevin LAVIGNE ont rejoint notre équipe de 15 Sapeurs-Pompiers.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Le centre de secours compte désormais 18 Sapeurs Pompiers Volontaires.

**Le centre s'est également enrichi d'un nouvel infirmier sapeur-pompier depuis le 1er décembre.**

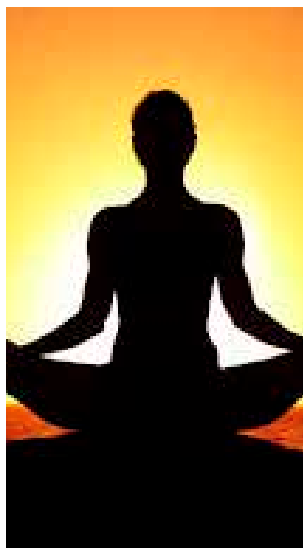


**Bilan 2020 :** Les pompiers de Bruyères sont intervenus une centaine de fois (situation au 15/11/2020) durant l'année 2020 notamment dans le cadre de secours à personne.

**Calendriers :** Cette année, la distribution des calendriers a été perturbée par la crise sanitaire. Toutefois, nous avons pu compter sur la solidarité des commerçants et de la mairie pour vous mettre à disposition nos calendriers. Nous tenons à leur exprimer notre profonde gratitude. Vous pouvez toujours l'obtenir en nous contactant si vous ne l'avez pas encore.

Malgré le contexte et les moments difficiles de l'année traversée, toute l'équipe du Centre de Secours vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année. Prenez bien soin de vous ! Pour tout renseignement concernant le Centre de Première Intervention ou l'activité des sapeurs pompiers de Bruyères contactez : A/C Dominique CANIVET par mail [dcanivet@sdis02.fr](mailto:dcanivet@sdis02.fr) ou par tél : 06.03.30.89.00

# ASSOCIATION BRUYERES LOISIRS



## Après le premier confinement, depuis le 11 mai ...

Dans le respect d'un protocole sanitaire strict, les cours de fitness et remise en forme ainsi que les séances de yoga ont repris à la salle des fêtes aux dates et heures habituelles annoncées précédemment.

Randonneurs et aquarellistes ont, eux aussi, retrouvé la convivialité de leurs rencontres.

## Mais ... Depuis le 30 octobre dernier...

Ces différentes activités ont été interrompues et tous nos participants, pourtant fidèles aux rendez-vous, subissent ce deuxième confinement.

Adhérents et animateurs attendent avec impatience l'autorisation d'un retour progressif et adapté à ce besoin d'activités physiques ou artistiques.

## ALSH Octobre 2020

Une équipe composée de 3 animatrices a accueilli du 19 au 23 octobre 2020 25 enfants âgés de 3 à 11 ans dans les locaux du périscolaire de l'école de Bruyères et Montbérault. Une météo clémente leur a permis d'alterner jeux en extérieur et activités manuelles sans oublier le défilé Halloween dans le village et un



après-midi bowling à Laon.

Un nouveau séjour d'une semaine pendant les vacances de Printemps devrait être proposé si, toutefois, les conditions sanitaires le permettent.





**ASSOCIATION BRUYERES CULTURE**

**« BIBLIO-DRIVE »**

Après avoir rouvert nos portes au public le 28 juillet dernier, le nouveau confinement nous prive encore de la visite des enfants du Groupe Scolaire.

Nous avons remis en place le « Biblio-Drive » et le portage à domicile afin de satisfaire le plus grand nombre d'entre vous. Une sélection d'ouvrages liés aux thèmes étudiés a été déposée à l'école.

Bonne Nouvelle !! la bibliothèque est à nouveau accessible depuis le 28 novembre 2020.

**CATALOGUE EN LIGNE**

L'équipe étudie la mise en place d'un catalogue en ligne pour faciliter les réservations début 2021.

**ATELIERS DU MERCREDI**

Le 23 septembre, 4 enfants ont participé avec enthousiasme à l'atelier pliage de livres qui s'est terminé, comme à l'habitude, par un goûter. Certaines de leurs œuvres sont exposées dans la bibliothèque.

Le 14 octobre, Marianne a accueilli 7 « apprentis cuisiniers » à l'atelier « cuisine d'autrefois et d'aujourd'hui ». Ils devaient deviner l'emploi des ustensiles de cuisine anciens exposés. Nos « meilleurs ouvriers Bruyéris » les ont ensuite utilisés pour élaborer deux recettes, une pour le goûter qui a suivi l'animation et une autre à emporter chez eux. L'atelier de novembre sur le chocolat a été annulé en raison de la crise sanitaire ; celui du 16 décembre, consacré aux décorations de Noël, est maintenu.

12 Place des LEUPS

**03 23 24 78 64**

Mail : bruyeres.culture@wanadoo.fr

Site : <https://bruyeres-culture.neopse-site.fr>

**Horaires d'ouverture :**

mardi 15h00 à 17h00  
mercredi 14h00 à 18h00  
samedi 10h00 à 12h00



**PRIX MERLIEUX DES BIBLIOTHEQUES 2020**

Le prix a été attribué cette année à Gaëlle PINGAULT pour : « Les cœurs imparfaits ».

Ce roman avait aussi remporté un franc succès auprès des huit usagers qui avaient lu les 3 titres sélectionnés.



la bibliothèque.

En revisitant les rayons elle apporte des idées nouvelles, son entrain est apprécié de tous.

Faites comme elle, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez, vous aussi, apporter votre concours !

**CITATION :** « Que vos choix reflètent vos espoirs et non vos peurs » Nelson MANDELA

**PROJETS de début d'année 2021**

La bibliothèque envisage de participer à la « Nuit de la Lecture » prévue normalement du 21 au 24 janvier 2021. Des précisions sur le thème et l'organisation vous seront communiquées ultérieurement.

Des ateliers pour petits et grands sont à l'étude, vous serez informés en temps utile.

**FERMETURES DE NOËL**

MERCREDI 23 DECEMBRE / SAMEDI 26 DECEMBRE 2020 et SAMEDI 02 JANVIER 2021

**APPEL AUX BENEVOLES**

Cloé, actuellement en formation d'auxiliaire de bibliothèque, a rejoint l'équipe des bénévoles depuis quelques mois. Elle s'investit dans toutes les tâches de la gestion de



L'équipe de l'association Bruyères Culture et de la Bibliothèque vous souhaite le meilleur pour l'année 2021.

## MEMENTO des NUMEROS UTILES

### Numéros d'urgence

 <b>Samu</b>	 <b>Police Secours</b>	 <b>Pompiers</b>	 <b>Urgence sms</b>	 <b>Europe</b>
 <b>15</b>	 <b>17</b>	 <b>18</b>	 <b>114</b>	 <b>112</b>
<b>Urgence médicale</b>	<b>Signaler une infraction</b>	<b>Situation de péril ou accident</b>	<b>Accessible par fax ou SMS</b>	<b>- Urgence médicale - Infraction - Péril</b>

### Urgence santé

Hopital de Laon.....03 23 24 33 33  
Maison médicale.....15  
Pharmacie.....03 23 24 77 07

### Urgences réseaux

ENEDIS Electricité.....0 972 67 50 02  
GRDF Gaz.....0 800 47 33 33  
Eau et Assainissement.....0 323 04 56 00  
SIRTOM.....03 23 26 80 00

### Urgences sociales

Assistance aux violences conjugales.....3919  
Enfants en danger.....119  
Samu Social.....115

### Les services de voirie du SIRTOM

Rappel concernant les règles de présentation des containers :

- Les containers doivent être sortis sur la voie publique au plus tôt le lundi soir pour un ramassage le mardi matin et doivent être récupérés sans délai après le passage des ripeurs.
- Périodicité de ramassage des containers :

Containers	Déchets	Jour	Heure	Semaine
Couvercle Marron	Végétaux du jardin	Mardi	6h00	Ts les 15 jours semaine paire
Couvercle Gris	Ordures ménagères Queue de tri	Mardi	7h00	Toutes les semaines
Containers	Emballages et recyclage	Mardi	13h00	Ts les 15 jours semaine impaire



**(\*) ATTENTION : il n'y a pas de collecte des végétaux du 1er décembre 2020 au 31 mars 2021**

### Tous les autres déchets sont à traiter par les usagers eux-mêmes :

- Verres : dans les containers locaux (près du parc municipal, rond-point de Vorges, fort de bruyères)
- Encombrants, déchets verts importants, gravats, ferrailles, appareils électroniques, etc.. : en déchetterie avec une carte d'accès à demander auprès du SIRTOM (Leuilly et/ou Festieux)
- Pour les déchets spéciaux : produits dangereux, amiante, etc... prendre contact par téléphone avec le SIRTOM avant le dépôt.

**Contact du Sirtom : tél : 03 23 26 80 00 / <https://www.sirtom-du-laonnois.com/>**

### Rappel IMPORTANT à l'ensemble des habitants du village :

Il est indispensable de se présenter au Secrétariat de Mairie, aux heures d'ouverture, lors de votre arrivée afin de vous identifier dans nos répertoires et de signaler votre départ lorsque vous quittez la commune. Cette démarche, volontaire de votre part, nous permet de mieux vous connaître et de vous faire bénéficier des actions initiées par nos soins.  
**Merci de votre compréhension.**